

MISSION D'ASTRIDA

Astrida Le 23 Mars 1944.

Soy.

23 MARS 1944

Monsieur l'Administrateur.

En réponse à la lettre N°355/hygiène, j'ai l'honneur de vous faire savoir que dès réception de celle-ci, nous avons licencié les élèves des écoles (externat) leur donnant les instructions nécessaires pour qu'ils ne s'attardent pas et ne flangent pas dans le poste

Nous espérons que cette épidémie ne sera que de courte durée et que les classes reprendront assez vite leurs cours normaux.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Révérend Père Supérieur de la Mission.

*Martel*

ASTRIDA



13443